

Transition

Société anonyme au capital de 275.333,32 €
Siège social : 49 bis, avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris
895 395 622 R.C.S. Paris

POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU MARDI 28 JUIN 2022

Résultats des votes

(Article R-22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société Transition du mardi 28 juin 2022, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des administrateurs et du dirigeant mandataire social présentées dans l'addendum au rapport sur le gouvernement d'entreprise en date du 18 mai 2022.

Résolutions	Résultat du vote
Sixième résolution Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice ouvert le 1 ^{er} janvier 2022	Approuvée à 100%
Septième résolution Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général, Monsieur Xavier Caïtucoli, et/ou tout autre dirigeant mandataire social exécutif pour l'exercice ouvert le 1 ^{er} janvier 2022	Approuvée à 100%
Huitième résolution Fixation du montant de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration	Approuvée à 100%